

**Attestation de compétence de formateur de  
 Coordonnateurs en matière de Sécurité et de  
 Protection de la Santé**

Monsieur **Claude DJALANE**, disposant d'une attestation de compétence de Coordonnateur SPS :

Pour le niveau :	<b>1</b>	Pour les phases	<b>Conception <input checked="" type="checkbox"/></b>	<b>Réalisation <input checked="" type="checkbox"/></b>
Délivrée le :	<b>02/12/2005</b>	Par :	<b>Centre Expertise du BTP</b>	
à :	<b>78471 SAINT REMY LES CHEVREUSE.</b>			

est reconnu compétent pour exercer la fonction de formateur de coordonnateur SPS

Pour le niveau : 1      Pour la ou les phases      **Conception**       **Réalisation**

Monsieur **Claude DJALANE** a acquis les connaissances et savoir-faire afin de concevoir, préparer, animer et évaluer une formation spécifique et un stage d'actualisation de cette même formation dans le respect du référentiel de formation figurant à l'annexe II et des objectifs généraux de formation figurant à l'annexe III de l'Arrêté du 26 décembre 2012.

Il est en capacité d'exercer cette fonction dans le respect des titres III IV et V du même Arrêté.

Cette formation, d'une durée de 70 heures, s'est déroulée les :

- 1<sup>ère</sup> partie : du **25 janvier au 29 janvier 2016**
- 2<sup>ème</sup> partie : du **22 février au 26 février 2016.**

Cette attestation de compétence est délivrée par Madame Marie-Christine GUILLAUME, Directeur des Services et Prestations, représentant légal de l'OPPBTP.

Fait à Clermont-Ferrand le 26 février 2016.

Signature et cachet de l'organisme formateur de formateurs  
 ayant réalisé la formation

Marie-Christine GUILLAUME  
 Directeur des Services et  
 Prestations

**O. P. P. B. T. P.**

25, avenue du Général Leclerc  
 92660 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex  
 Tél. 01.46.09.27.00 - Fax 01.46.09.27.

